

21 août 2025

Consultations prébudgétaires fédérales 2025

Table des matières

1.	L'Alliance de l'industrie touristique du Québec.....	3
2.	Priorités de l'industrie touristique.....	3
3.	Le tourisme : moteur de développement économique	4
3.1	Programme pour la croissance du tourisme	4
3.2	Festivals et événements touristiques.....	5
3.3	Tourisme d'affaires.....	7
4.	Une vision structurante pour le Canada	9
5.	Le manque de main-d'œuvre persiste	11
6.	Conclusion.....	13



1. L'Alliance de l'industrie touristique du Québec

Représentant plus de 12 000 entreprises et 50 associations touristiques régionales et sectorielles, l'Alliance de l'industrie touristique du Québec (Alliance) est la fédération provinciale d'affaires spécialisée en tourisme la plus importante au Canada. Elle incarne la volonté du secteur privé et associatif de valoriser la contribution significative du secteur économique touristique à la vitalité des régions tout en portant la parole au nom de ses membres.

Au Québec, le tourisme représente 5 % du PIB et a attiré plus de 62 millions de visiteurs en 2023, générant des revenus de 16,7 G\$, dont 4,1 G\$ en provenance de touristes internationaux. Ces recettes placent le tourisme au quatrième rang des secteurs d'exportation de la province, derrière l'aéronautique, l'aluminium et le minerai de fer. L'industrie touristique emploie par ailleurs 420 000 Québécois. À l'échelle du Canada, les recettes touristiques ont atteint 130 G\$ en 2024 et le secteur représente un emploi sur dix.

Dans le cadre de ses actions pour soutenir le développement du tourisme, l'Alliance collabore étroitement avec les acteurs clés du secteur à l'échelle nationale.

2. Priorités de l'industrie touristique

À l'heure où le secteur touristique fait face à de nouveaux défis et à une concurrence accrue, l'engagement budgétaire du fédéral demeure essentiel pour soutenir l'innovation et la qualité de l'offre canadienne. Dans un contexte de contraintes budgétaires, il est d'autant plus stratégique de maintenir le cap sur les projets de développement majeur qui renforcent l'attractivité de la destination et la mobilité de la population. Par ailleurs, le secteur touristique continue de subir les effets persistants de la pénurie de main-d'œuvre, qui freine la croissance et peut affecter l'expérience touristique dans plusieurs régions.

C'est pourquoi l'Alliance présente cinq recommandations qui requièrent une intervention prioritaire du gouvernement fédéral :

1. Renouveler et bonifier le financement du programme pour la croissance du tourisme (PCT);



2. Bonifier le financement du Fonds du Canada pour la présentation des arts à 21 M\$ par année et du programme Développement des communautés par le biais des arts et du patrimoine à 9 M\$ par année;
3. Assurer un financement stable du Fonds d'attraction de congrès internationaux (FACI) par un investissement annuel de 20 M\$ et revoir les règles d'attribution afin de mieux refléter la diversité des modèles d'affaires événementiels;
4. Assurer la réalisation complète du projet de train à grande vitesse;
5. Rétablir à 20 % la proportion maximale de l'effectif total pouvant être composé de travailleurs étrangers temporaires.

Miser sur l'industrie touristique canadienne et québécoise, c'est investir dans un secteur économique clé qui génère d'importantes retombées pour les gouvernements, soutenir plus de deux millions d'emplois et contribuer à la vitalité culturelle, sociale et régionale du pays. Dans le contexte actuel des relations canado-américaines, qui risquent de perturber des piliers économiques traditionnels, le tourisme émerge comme une solution stratégique pour renforcer notre rayonnement mondial.

3. Le tourisme : moteur de développement économique

3.1 Programme pour la croissance du tourisme

Le tourisme joue un rôle clé dans l'économie canadienne, en touchant de nombreux secteurs d'activité et en étant bien ancré partout sur le territoire. Présent dans toutes les régions, il soutient des milliers d'entreprises, génère des retombées économiques significatives et favorise la diversification des économies locales. En plus de contribuer à l'emploi, à l'innovation et à la mise en valeur du patrimoine, le secteur touristique joue un rôle essentiel dans le développement durable et inclusif des collectivités. Sa vitalité dépend toutefois d'une approche gouvernementale cohérente, intégrée et ambitieuse.

Le gouvernement du Canada a démontré son engagement envers le secteur par le lancement de la stratégie *Canada 365 : accueillir le monde tous les jours*, dévoilée en juillet 2023 à la suite d'une vaste consultation de l'industrie. Les objectifs 2030 de cette stratégie visent à augmenter de 40 % la contribution du secteur au PIB, à créer 85 000 emplois



directs supplémentaires et à améliorer le classement du Canada dans l'indice mondial du tourisme. Ces objectifs ne pourront être atteints sans une cohésion gouvernementale et une vision claire et structurée.

Issu de la stratégie fédérale et sous la responsabilité de Développement économique Canada, le PCT a représenté un pas dans la bonne direction. Il témoigne d'une volonté concrète de soutenir les entreprises et les destinations touristiques dans leurs efforts d'innovation et d'adaptation aux nouvelles réalités du marché.

Les programmes administrés par Développement économique Canada ont d'ailleurs démontré toute leur pertinence et leur efficacité, notamment durant la pandémie, en permettant un déploiement rapide et ciblé de l'aide aux entreprises touristiques. Leur ancrage régional, leur connaissance fine des réalités locales et leur capacité à adapter les interventions en fonction des besoins ont été des atouts majeurs pour atténuer les impacts de la crise et soutenir la relance du secteur. Cette expérience renforce la légitimité de DEC comme acteur clé dans la mise en œuvre de mesures structurantes pour le tourisme.

L'enveloppe de 108 M\$ allouée au PCT s'est traduite par un budget de 21,1 M\$ administré par Développement économique Canada pour les régions du Québec. Actuellement fermé, le PCT demeure un levier pertinent pour soutenir le développement du secteur, particulièrement en région. Son renouvellement et sa bonification permettraient de consolider les acquis, d'accélérer les projets structurants et de répondre plus efficacement aux besoins actuels des entreprises touristiques.

Une telle bonification contribuerait directement à l'atteinte des objectifs ambitieux de la stratégie *Canada 365*, notamment en ce qui concerne la croissance du PIB touristique, la création d'emplois et l'amélioration du positionnement international du Canada comme destination de choix.

RECOMMANDATION 1

Que le gouvernement du Canada accorde des fonds additionnels à Développement économique Canada pour les régions du Québec, afin de renouveler et de bonifier le financement du PCT.

3.2 Festivals et événements touristiques

Les festivals et événements occupent une place essentielle dans l'écosystème touristique du Canada et du Québec. Présents sur

l'ensemble du territoire, en milieu urbain comme en région, ils rythment les saisons, dynamisent les communautés et attirent des millions de visiteurs chaque année. Ces rassemblements sont bien plus que de simples divertissements : ils constituent de puissants leviers économiques et culturels.

Sur le plan économique, les festivals et événements génèrent des retombées considérables. Ils soutiennent des milliers d'emplois directs et indirects, stimulent l'achalandage dans les commerces locaux, remplissent les hôtels, et favorisent les dépenses dans les secteurs connexes tels que la restauration, le transport et l'hébergement. Festivals et Événements Majeurs Canada (FAME) estime d'ailleurs que le secteur des festivals et événements génère plus d'un milliard \$ au PIB dans l'ensemble du Canada. Au Québec, des événements comme le Festival d'été de Québec, le Carnaval de Québec ou encore les Francos de Montréal ont un impact structurant sur l'économie locale et régionale. Ces événements, ainsi que ceux sur l'ensemble du territoire canadien, participent activement au rayonnement du pays à l'étranger et à l'attraction de visiteurs internationaux.

Au-delà de l'économie, les festivals et événements jouent un rôle fondamental dans la mise en valeur de la culture, de l'identité et de la diversité canadienne. Ils permettent de faire découvrir les talents locaux, les traditions, les langues et les expressions artistiques qui composent la richesse culturelle du pays. Ils renforcent le sentiment d'appartenance, favorisent les rencontres interculturelles et encouragent l'innovation artistique. Ils contribuent également à la vitalité des régions en donnant accès à une offre culturelle de qualité partout au pays.

Soutenir les festivals et événements, c'est donc investir à la fois dans l'économie et dans la culture. Pour les communautés, les artistes, les touristes et les citoyens, ces rendez-vous sont des moteurs d'attractivité, de fierté collective et de développement durable.



RECOMMANDATION 2

Que le gouvernement renouvèle et intègre de façon permanente les bonifications temporaires accordées depuis 2019-2020 aux deux programmes suivants :

- 15,5 M\$ par année au Fonds du Canada pour la présentation des arts (FCPA);
- 7 M\$ par année au programme Développement des communautés par le biais des arts et du patrimoine (DCAP).

Que le gouvernement ajuste ces montants pour refléter l'augmentation des coûts d'opération, l'inflation et le nombre croissant de demandeurs, en portant :

- Le financement du FCPA à 21 M\$ par année;
- Le financement du DCAP à 9 M\$ par année.

3.3 Tourisme d'affaires

Les événements d'affaires sont des leviers économiques majeurs engendrant de retombées économiques, intellectuelles et sociales. Au-delà des importantes retombées directes dans les secteurs de l'hébergement, de la restauration et du transport, ils dynamisent l'écosystème économique en favorisant les investissements – tant locaux qu'internationaux – la croissance des entreprises québécoises, ainsi que l'exportation de savoir-faire, de propriétés intellectuelles, de services et de produits. Ils soutiennent aussi l'innovation et la mise en valeur de notre expertise sectorielle. En 2019, leur impact économique au Québec a été évalué à plus de 660 M\$.

En créant et en accueillant des congrès, des salons, des foires commerciales et des événements corporatifs B2B, les villes québécoises se positionnent comme des destinations dynamiques et compétitives sur les scènes nationale et internationale. Montréal, notamment, figure régulièrement parmi les villes nord-américaines les plus actives en matière de congrès internationaux. Par ailleurs, dans la foulée de ses succès en matière d'événements culturels et sportifs majeurs, plusieurs événements d'affaires de calibre mondial y ont vu le jour, portés par des entreprises locales qui exportent aujourd'hui leur savoir-faire bien au-delà du Québec.

Les événements et réunions d'affaires, par leur fort impact, contribuent à l'occupation du territoire tout au long de l'année, en stimulant l'activité économique hors saison touristique. Ils soutiennent la pérennité de milliers d'emplois dans les secteurs de l'hébergement, de l'événementiel, de la restauration et des services spécialisés. En attirant une clientèle locale et internationale à fort pouvoir d'achat et en valorisant l'excellence de l'accueil québécois, ils renforcent le rayonnement du Québec et du Canada comme destinations d'affaires de premier plan. De plus, les événements d'affaires contribuent également à l'achalandage touristique, soit par le possible prolongement d'un séjour ou, encore, par une potentielle visite ultérieure, à la suite de la découverte d'une destination lors d'une participation à un événement.

Le Fonds d'attraction de congrès internationaux (FACI), créé en mars 2024 dans le cadre de la stratégie Canada 365, constitue un outil clé pour renforcer la compétitivité du Canada dans le secteur des grands événements d'affaires internationaux. Depuis son lancement, il a déjà aidé des organismes de marketing de destination canadiens à remporter 21 congrès internationaux de grande envergure. Destination Canada estime que ces événements attireront plus de 51 000 participants et des créeront des retombées de plus de 120 M\$. Les congrès internationaux sont une forme d'exportation puissante : ils attirent des devises étrangères dans nos régions et injectent directement de la richesse dans l'économie canadienne.

Le FACI est doté d'une enveloppe de 50 M\$ sur trois ans. Pour en maximiser la portée et répondre aux réalités du marché, il serait pertinent d'en prolonger la durée dès maintenant. La planification des congrès internationaux s'échelonne souvent sur plusieurs années; une visibilité à long terme est donc essentielle pour que le Canada demeure compétitif face aux autres grandes destinations, qui rivalisent avec des moyens puissants sur le marché. Il est également souhaitable d'ajuster les objectifs et les règles d'attribution du FACI, afin qu'il soutienne non seulement l'attraction d'événements internationaux tenus sur le territoire canadien, mais aussi la création de nouveaux événements de portée mondiale conçus et réalisés ici, ainsi que la croissance de ceux déjà implantés et portés par des acteurs locaux. Ces événements, qu'ils soient importés ou développés au pays, contribuent directement à l'économie canadienne, à l'influence de nos secteurs stratégiques et à la valorisation de notre expertise sur la scène mondiale.



Cette approche structurante renforcera l'attractivité du Québec et du Canada comme destinations d'affaires, tout en intégrant les événements dans une vision durable, inclusive et tournée vers l'avenir.

RECOMMANDATION 3

- Que le gouvernement assure un financement stable du FACI par un investissement annuel supplémentaire de 20 M\$, afin de soutenir à la fois l'attraction d'événements internationaux tenus sur le territoire canadien, la création de nouveaux événements d'affaires de calibre mondial, ainsi que la croissance de ceux déjà implantés et portés par des acteurs locaux.
- Que le gouvernement ajuste les objectifs et les règles d'attribution du FACI, afin de mieux refléter la diversité des modèles d'affaires événementiels, de renforcer les retombées directes sur l'écosystème canadien, et de soutenir des événements alignés sur les priorités stratégiques du Québec et du Canada (innovation, transition verte, transformation numérique, rayonnement des secteurs clés).
- Que le gouvernement crée un fonds spécial pour soutenir les provinces et territoires dans le développement et le positionnement stratégique de leurs événements d'affaires, avec un accompagnement adapté aux réalités régionales.

4. Une vision structurante pour le Canada

Le Québec mise sur la proximité géographique de marchés incontournables, comme l'Ontario et les États-Unis, pour attirer une partie importante de sa clientèle naturelle. Cette proximité constitue un avantage compétitif majeur, mais elle ne peut être pleinement exploitée que si les infrastructures de transport facilitent efficacement la mobilité des voyageurs. En ce sens, l'amélioration des moyens de déplacement doit être une priorité nationale, surtout dans un pays à l'étendue territoriale aussi vaste que le Canada, où les grandes distances peuvent représenter un frein important à la circulation des touristes.

L'Alliance a accueilli favorablement le projet Alto de train à grande vitesse reliant Québec à Windsor, qui s'inscrit dans cette volonté de modernisation et de dynamisation du réseau de transport. Ce projet, d'une envergure sans précédent au pays, a le potentiel de transformer les déplacements et de stimuler le développement économique sur

l'ensemble de son trajet. En facilitant la mobilité entre plusieurs grands centres urbains, le train à grande vitesse contribuera à accroître la fréquentation touristique, à soutenir les entreprises locales et à favoriser la croissance des régions situées tout au long du tracé.

La réalisation complète du projet Alto est donc d'une importance stratégique capitale pour le développement économique du Canada. Elle permettra non seulement de mieux connecter les marchés naturels du Québec avec ceux de l'Ontario et des États-Unis, mais aussi de renforcer la cohésion régionale et interprovinciale en offrant une alternative de transport durable, rapide et efficace. Ce mode de déplacement innovant répond aussi aux attentes croissantes en matière d'environnement et de réduction des émissions de gaz à effet de serre, tout en apportant une réponse concrète aux besoins de mobilité des citoyens et des visiteurs.

Consciente des réalités budgétaires actuelles, l'Alliance comprend les défis liés à l'allocation des ressources publiques et la nécessité pour le gouvernement de gérer ses finances avec rigueur. Néanmoins, il est essentiel que le projet Alto soit maintenu dans son intégralité, sans coupure du trajet ou réduction significative des infrastructures prévues. Toute décision d'amputation risquerait de compromettre la portée, l'efficacité et la rentabilité à long terme de cette initiative majeure. Réduire le parcours ou les fonctionnalités du train à grande vitesse reviendrait à limiter son potentiel d'impact économique et social, tout en envoyant un signal négatif quant à la priorité accordée à la mobilité et au développement durable.

Par ailleurs, investir pleinement dans ce projet représente une décision stratégique à fort effet levier. En connectant les grands centres économiques du Québec et de l'Ontario, Alto favorisera la croissance des flux commerciaux et touristiques, créera des emplois, et soutiendra l'innovation dans les secteurs liés au transport et à l'énergie. Le projet s'inscrit ainsi dans une vision globale de croissance inclusive et durable, où le transport moderne agit comme un catalyseur pour le développement régional et national.



RECOMMANDATION 4

Que le gouvernement s'engage à assurer la réalisation complète du projet de train à grande vitesse Alto entre Québec et Windsor afin de maximiser son impact économique, social et environnemental.

5. Le manque de main-d'œuvre persiste

Depuis 2020, l'industrie touristique a eu à surmonter les défis liés à la pandémie de COVID-19 et à la pénurie de main-d'œuvre qui s'en est suivie. Les entrepreneurs touristiques québécois font partie du secteur économique qui a le plus souffert de ces situations qui ont miné les activités, ont fait fondre les revenus et ont bouleversé l'offre de service et les habitudes des clientèles.

Malgré une reprise encourageante à la suite de la pandémie, l'industrie touristique doit composer avec des défis importants pour poursuivre sa croissance et offrir une expérience touristique qui se distingue par sa qualité et son authenticité. Le tourisme est un secteur dans lequel l'expérience humaine est au cœur de chaque rencontre, de chaque service et de chaque découverte. Toutefois, les enjeux liés à la pénurie de main-d'œuvre complexifient cette réalité.

Pour pallier ce manque de main-d'œuvre, plusieurs entrepreneurs se tournent vers l'étranger. Selon un sondage mené par l'Alliance auprès de ses membres en décembre 2024¹, un peu plus d'une entreprise sur cinq (22 %) prévoit embaucher un travailleur issu de l'immigration au cours de l'année 2025. De ce nombre, 71 % ont identifié le recours à des travailleurs étrangers temporaires.

L'Alliance a poussé le questionnement un peu plus loin pour connaître les besoins des entrepreneurs en matière de travailleurs issus de l'immigration temporaire. Parmi les répondants qui prévoient embaucher des travailleurs étrangers temporaires, la moitié (48 %) évalue que leur besoin de travailleurs étrangers temporaires correspond à plus de 10 % de leurs effectifs.

¹ <https://alliancetouristique.com/wp-content/uploads/2025/02/radar-dec2024.pdf>

Cependant, les modifications apportées au Programme des travailleurs étrangers temporaires (PTET) limitent désormais à 10 % des effectifs le nombre de travailleurs étrangers temporaires par lieu de travail. Ce plafond, haussé à 30 % en avril 2022, a été abaissé à 20 % en mai 2024, puis à 10 % en septembre 2024. De plus, la durée des permis de travail est restreinte à un an au lieu de deux ans. Ces changements affectent déjà l'industrie touristique cet été et inquiètent les entrepreneurs touristiques, particulièrement dans les secteurs de l'hébergement et de la restauration².

Plusieurs entrepreneurs devront remercier des gens qualifiés et essentiels au bon fonctionnement de l'entreprise. Les décisions prises par le gouvernement concernant le PTET n'ont pas été prises en considérant la réalité des entrepreneurs touristiques. La stratégie *Canada 365* fixe des objectifs ambitieux pour l'industrie touristique, mais les moyens pour les atteindre tendent à se restreindre. Le gouvernement doit s'assurer que les politiques en matière d'immigration économique et de main-d'œuvre soutiennent réellement les ambitions de la stratégie *Canada 365* et tiennent compte des réalités opérationnelles des entreprises touristiques.

RECOMMANDATION 5

Que le gouvernement rétablisse à 20 % la proportion maximale de l'effectif total pouvant être composé de travailleurs étrangers temporaires dans le cadre du PTET, afin de mieux répondre aux besoins en main-d'œuvre du secteur touristique.

² <https://www.journaldequebec.com/2025/07/19/perle-de-travailleurs-etrange-s-temporaires--je-vais-etre-oblige-de-fermer-si-ca-ne-change-pas-previent-un-restaurateur>

6. Conclusion

Le secteur touristique est à un moment charnière de son développement, mais il est aussi confronté à des défis qui freinent sa progression. Pour que le Canada atteigne ses cibles en matière de croissance économique, de création d'emplois et de positionnement international, il est impératif que les moyens soient à la hauteur des ambitions.

Les cinq recommandations présentées dans ce mémoire découlent directement des réalités vécues sur le terrain par les entreprises touristiques du Québec. Le renouvellement et la bonification du PCT, l'optimisation du financement pour les festivals et événement et pour le tourisme d'affaires, la réalisation complète du projet de train à grande vitesse Alto et l'assouplissement des règles du PTET ne sont pas des demandes isolées ou conjoncturelles : ce sont des leviers concrets pour permettre au secteur de contribuer pleinement à l'économie canadienne.

Dans un contexte de pression sur les finances publiques, il est compréhensible que chaque décision budgétaire soit analysée avec rigueur. Toutefois, il faut reconnaître que certains investissements ciblés, bien que modestes en comparaison d'autres secteurs, ont un effet multiplicateur indéniable. Le tourisme en est un exemple éloquent. Il crée de la richesse, soutient des centaines de milliers d'emplois, valorise les territoires, et reflète l'image du pays à l'international.

En soutenant une croissance durable, inclusive et régionale du tourisme, le gouvernement du Canada ne fait pas que répondre aux attentes de l'industrie : il mise sur un moteur économique éprouvé, ancré dans les communautés, et porteur d'avenir. Il est donc essentiel que les décisions à venir reflètent cette vision à long terme et permettent au secteur touristique de jouer pleinement son rôle stratégique dans le développement du pays.

